

La situation géographique de Chartrettes et ses principales caractéristiques

1. Sa situation au sein du département : accessibilité et desserte

Chartrettes est une commune située au sud-est de la région Ile-de-France, dans le département de la Seine-et-Marne. Elle compte, au recensement de la population de 2007, 2540 habitants pour une superficie de 10,1 km². Par ailleurs, elle fait partie de la communauté de communes « Pays de Seine » qui comptent 11636 habitants répartis sur quatre communes : Bois-le-roi, Fontaine-le-Port, Samois-sur-Seine et Chartrettes.



Carte 1 : Localisation de la région Ile-de-France
(Source : fond de carte : cartesfrance.fr ; réalisée par Pauline Cheyere)

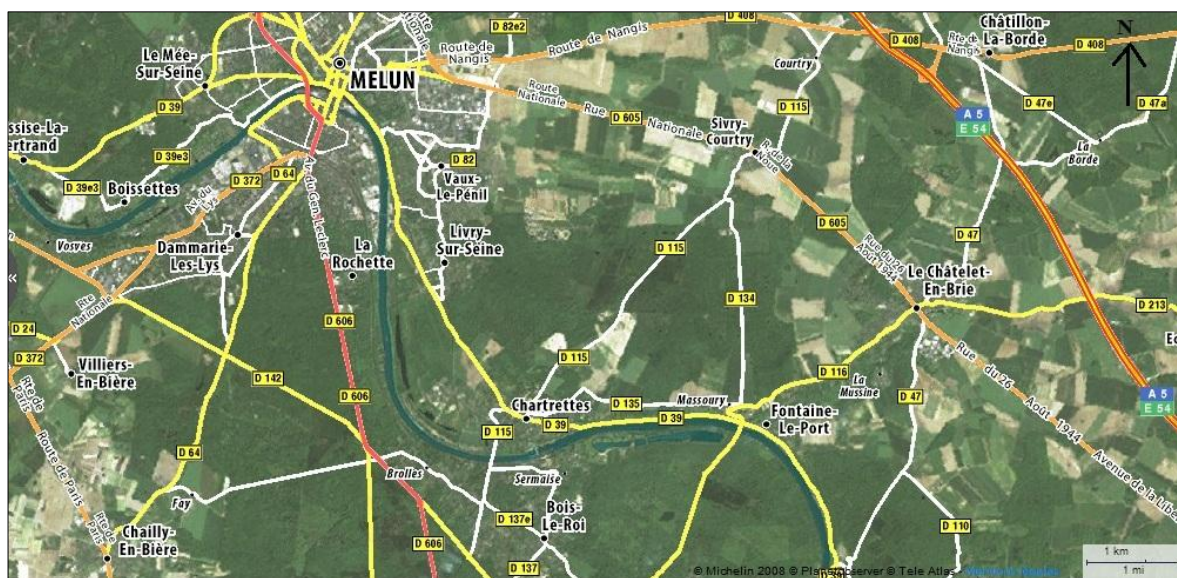
Deux villes importantes du département sont proches de Chartrettes : Melun située à 7 kilomètres au nord-ouest, préfecture de Seine-et-Marne et troisième ville la plus peuplée du département après Chelles et Meaux ; Fontainebleau, sous-préfecture de Seine-et-Marne, située à 9 kilomètres au sud.

La bonne desserte de la commune est assurée par les routes départementales 115, 39 et 135 et les autoroutes A6 et A5 qui passent à proximité. La RD115 traverse le territoire communal du nord au sud et relie les communes de Sivry et Bois-le-Roi. La RD39 longe la Seine et traverse donc la commune d'ouest en est. Enfin, la RD135 relie le centre de Chartrettes à la commune du Châtelet-en-Brie. Cette desserte rend les grandes agglomérations de Seine-et-Marne faciles d'accès depuis Chartrettes. C'est pourquoi de

nombreux chartrettois y travaillent.

Au niveau des transports en commun, les chartrettois ont la possibilité d'utiliser le bus pour se rendre dans les grandes villes proches de Chartrettes. La ligne 45 dessert les communes de Chartrettes, Bois-le-Roi, Avon et Fontainebleau pendant les périodes scolaires. La ligne 41 assure la liaison entre Montereau, Le Châtelet-en-Brie, Chartrettes et Melun pendant les périodes scolaires. Enfin, la ligne 44 relie Le Châtelet-en-Brie, Fontaine-le-Port, Chartrettes et Bois-le-Roi toute l'année.

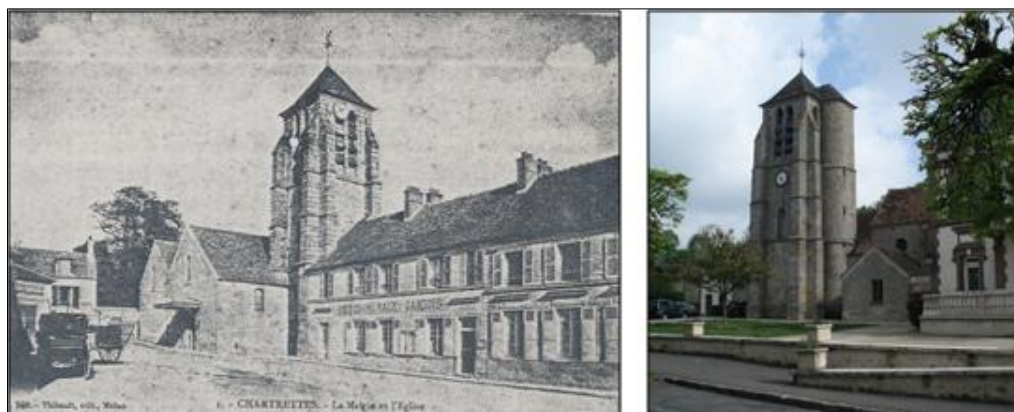
D'autre part, la commune est reliée à Melun via la ligne SNCF Melun-Montereau avec 24 aller-retours toutes les heures en semaine entre 6h et 23h et 17 aller-retours le weekend. L'accès à Paris depuis Chartrettes est également possible par voie ferrée, soit via Bois-le-Roi (à 35 minutes en train de Paris) soit via Melun. Melun se situe à 25 minutes en train de Paris. 46 aller-retours entre les deux villes sont assurés quotidiennement de 5h45 à minuit environ avec une fréquence tous les quarts d'heure aux heures de pointe et 36 aller-retours sont assurés le weekend avec une fréquence toutes les demi-heures.



Carte 2 : Réseau routier desservant Chartrettes
(Source : Michelin)

2. Le passage d'une commune de villégiature à une commune résidentielle

La commune de Chartrettes a toujours été un territoire prisé de par sa localisation : la proximité de la forêt de Fontainebleau qui était une ressource en gibier et la proximité de la Seine. Au 14^{ème} et 15^{ème} siècle, la guerre de 100 ans a des conséquences désastreuses sur la commune. Une partie du village, le château fort, le clocher et une partie de l'église sont détruits.



Photographie 1 : La place de l'église en 1906 et en 2012

(Source : à gauche : ouvrage *Chartrettes à la Belle Epoque*, à droite : photographie de Pauline Cheyere)

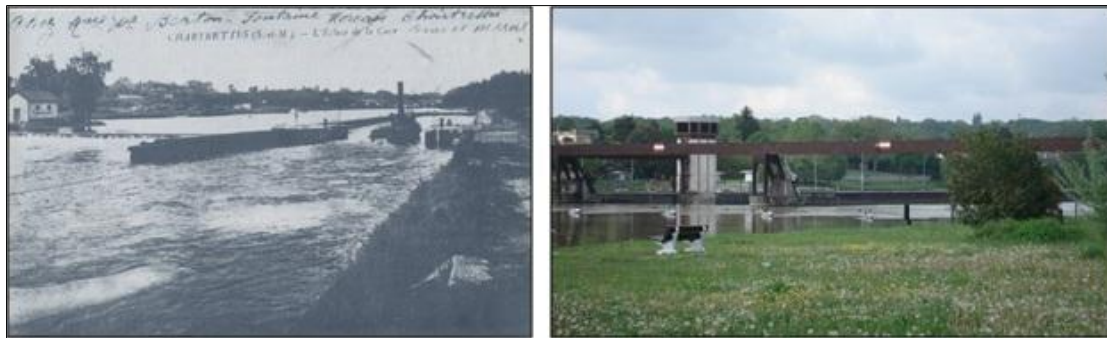
Au 16^{ème} siècle, le village connaît une phase de développement important due à l'arrivée de notables, de seigneurs et de grandes familles aisées. C'est à cette période que ces derniers construisirent les grandes propriétés et les nombreux châteaux qui font l'identité architecturale de Chartrettes aujourd'hui.



Photographie 2 : Le château de Rouillon

(Source : à gauche : ouvrage *Chartrettes à la Belle Epoque*, à droite : photographie de Pauline Cheyere)

Enfin, les grands travaux de Chartrettes débutent dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle sous Napoléon III avec la construction d'un barrage et d'une écluse entre 1856 et 1860, la mise en place de ponts en 1862 et l'arrivée de la voie ferrée et de la gare en 1898. Ainsi, Chartrettes devient très accessible notamment pour les touristes parisiens qui contribuent au développement de la commune : c'est l'essor des résidences secondaires.



Photographie 3 : L'écluse de la Cave

(Source : à gauche : ouvrage *Chartrettes à la Belle Epoque*, à droite : photographie de Pauline Cheyere)

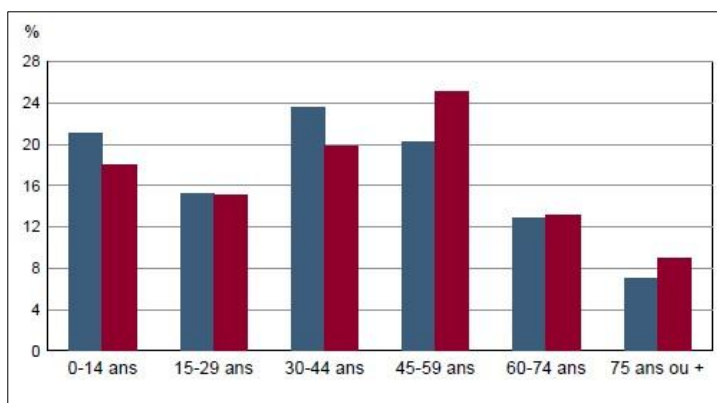
La commune de Chartrettes a su conserver sa caractéristique de « lieu de plaisance » et reste encore aujourd'hui très attractive pour bon nombre de touristes franciliens venant y passer un weekend. Cependant, les années 70 sont marquées par l'arrivée d'un nouveau type de population. En effet, des lotissements se construisent pour accueillir des résidents permanents. Chartrettes devient une commune résidentielle touchée par un fort étalement urbain.

3. La population et la vie de la commune

a) Une commune face au vieillissement de sa population

La population de Chartrettes a fortement augmenté entre les années 1975 et 1990. La croissance s'est ensuite ralentie pour atteindre 2540 habitants en 2008 selon les données de l'INSEE. De 1999 à 2008, malgré un taux de mortalité supérieur au taux de natalité, la commune voit sa population augmenter de 0,7% et passer de 2387 en 1999 à 2540 en 2008. Cette augmentation est due à un solde migratoire important.

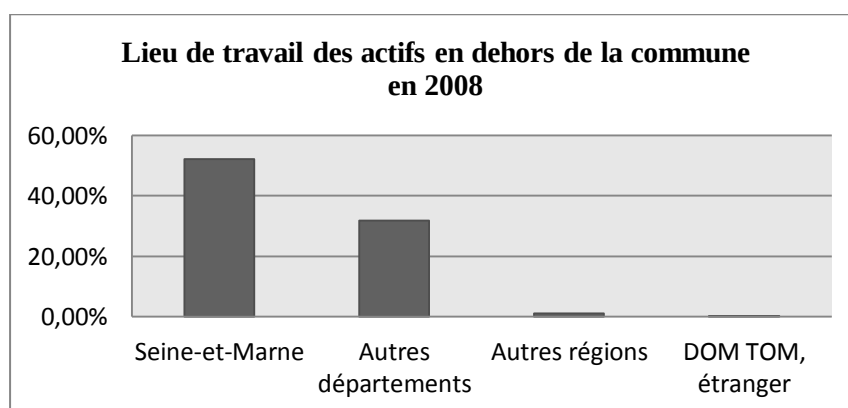
En 2008, la classe d'âge des 45-59 ans est majoritaire sur la commune à hauteur de 25% suivie par la classe 30-44 ans à hauteur de 20% et par la classe 0-14 ans avec 18%. Cependant, la commune souffre du vieillissement de la population, similaire au vieillissement observé au niveau national. En effet, on observe une diminution de la tranche 0-44 ans alors que le nombre de personnes ayant plus de 44 ans augmente entre 1999 et 2008.



Graphique 1 : Evolution de la population par tranche d'âge entre 1999 et 2008
(Source : INSEE)

b) Une campagne périurbaine choisie pour son cadre de vie

Chartrettes peut être qualifiée de campagne résidentielle appréciée pour la qualité de vie qu'elle propose. Les données de l'INSEE montrent, en effet, que la majorité des Chartrettois travaillent en dehors de la commune. En 2008, seulement 15% de la population communale travaillent sur la commune. Parmi les 85% travaillant en dehors de leur lieu de résidence, 52,1% travaillent en Seine-et-Marne et 31,8% travaillent dans un autre département d'Ile-de-France. Ce phénomène peut s'expliquer par la bonne desserte de Chartrettes qui permet ainsi à ses habitants de pouvoir travailler dans d'autres départements ou dans des grandes villes de Seine-et-Marne comme Melun ou Fontainebleau qui constituent des pôles d'emplois très importants.



Graphique 2 : Lieu de travail des actifs en dehors de la commune en 2008
(Source : INSEE, réalisé par Pauline Cheyere)

En ce qui concerne les catégories socio-professionnelles, les retraités sont les plus représentés sur la commune à hauteur de 25,5% en 2008 suivis par les professions intermédiaires (18,6%) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (17,4%). Notons par ailleurs qu'il n'y a aucun agriculteur sur la commune. Néanmoins, l'activité agricole est assurée par trois agriculteurs ne résidant pas à Chartrettes.

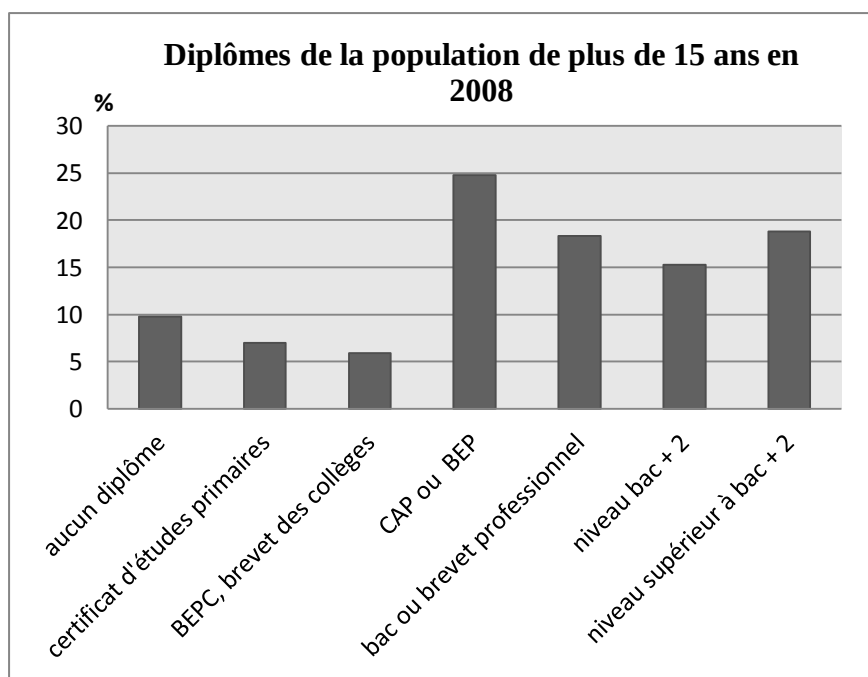
Sur la commune, les secteurs d'activités les plus représentés sont le tertiaire et l'activité agricole, céréalière uniquement. En effet, les sous-sols étant composés de marnes¹ vertes, marnes très argileuses, il y a un risque de glissements de terrains dû à ce que l'on appelle le « retrait-gonflement » des argiles.

c) Une population familiale plutôt aisée et qualifiée

Le modèle familial est le plus représenté au sein de la commune de Chartrettes. En effet, les ménages avec famille et notamment les familles avec un ou plusieurs enfants représentent presque 80% de la population alors que les ménages d'une personne sont largement minoritaires.

D'autre part, le taux de chômage sur la commune était de 4 % en 2008. Il est beaucoup plus faible que celui observé au niveau du département (9,2%). De plus, le revenu fiscal moyen des Chartrettois était, en 2008, de 35 681 euros par an. Il est largement supérieur à celui du département de la Seine-et-Marne: le revenu fiscal moyen annuel des ménages du département était de 25 973 euros sur la même année. La population chartrettoise semble donc relativement aisée en moyenne.

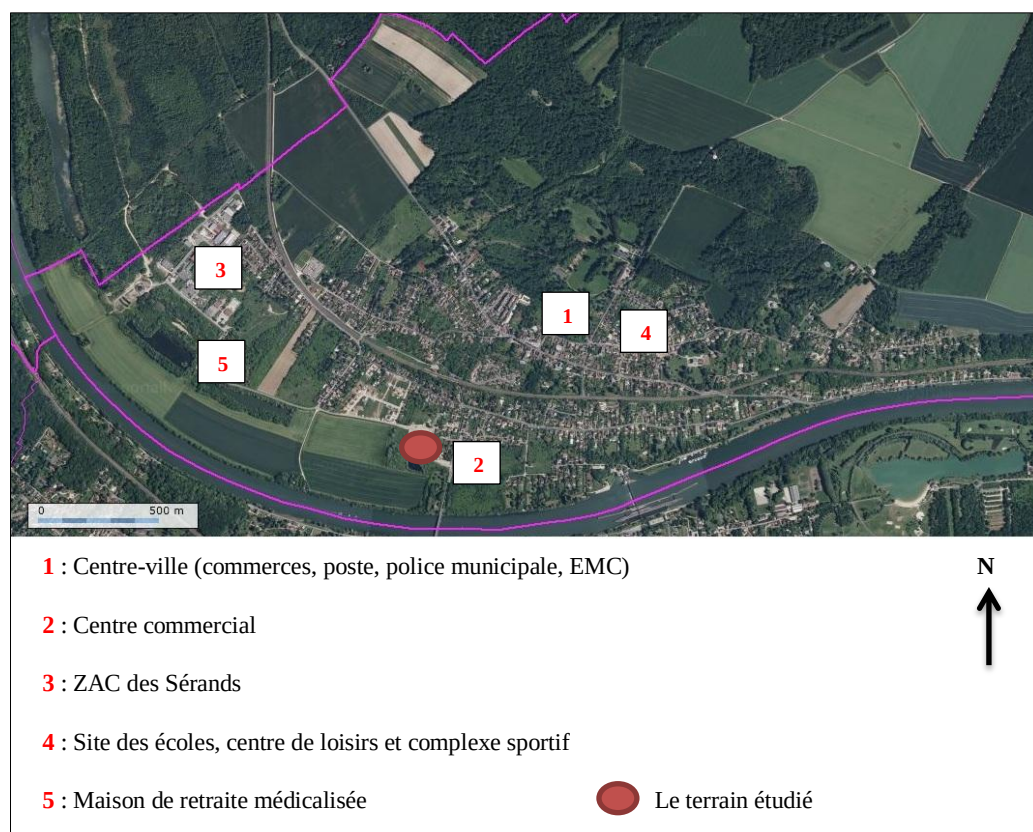
Enfin, comme en témoigne le graphique ci-dessous, la population de Chartrettes est une population plutôt qualifiée. En effet, les diplômes les plus représentés sur la commune sont le CAP, le BEP et les diplômes de niveau supérieur à deux années d'études après le baccalauréat.



Graphique 3 : Diplômes de la population de plus de 15 ans en 2008
(Source : INSEE, réalisé par Pauline Cheyere)

¹ La marne est une roche constituée de calcaire et d'argile.

d) De nombreux services et équipements



Carte 3 : Localisation des équipements et services
(Source : fond de carte : Géoportail, réalisée par Pauline Cheyere)

En termes de services, le centre-ville regroupe plusieurs commerces de proximité, un marché le samedi matin, un bureau de poste et une police municipale. De plus, l'Espace Multiculturel (EMC) de Chartrettes est localisé en centre-ville. On y trouve deux salles de danse, quatre salles de musique, une salle d'arts plastiques, une salle de réunion, une salle polyvalente pour les spectacles et les manifestations et enfin une galerie d'expositions.

Un centre commercial est situé à l'est de la commune. Ce centre commercial dispose d'une moyenne surface, un Carrefour market, de plusieurs petits services comme une pharmacie, un salon de coiffure, un fleuriste, une boulangerie et une station-service. De plus, les offres de soins sont relativement satisfaisantes et complètes. Deux médecins généralistes, un orthophoniste et plusieurs infirmières exercent sur la commune. Enfin, la commune dispose d'une maison de retraite médicalisée pouvant prendre en charge 72 personnes âgées.

A l'ouest de la commune se trouve la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Sérands d'une superficie de 22 hectares et qui se compose d'une zone pavillonnaire et d'une zone d'activités industrielles et de construction qui compte 35 entreprises.

La commune dispose d'une école maternelle de 3 classes et d'une école élémentaire de 5 classes ainsi que d'une bibliothèque réservée aux écoles. De plus, elle met à la disposition de ses habitants une halte-garderie pouvant accueillir 12 enfants de 2 mois à 3 ans et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pouvant accueillir 50 jeunes de 3 à 14 ans.

Au niveau des équipements sportifs, les associations locales et les écoles disposent d'une salle multisports, d'un dojo, de deux terrains de tennis non couverts, d'un plateau multisports. L'ensemble de ces équipements se situe sur le site des écoles.

e) Un manque de parcs

La commune ne dispose pas de parcs ou de jardins publics aménagés. Il n'y a pas de réel espace de jeux et de détente aménagé pour favoriser les liens sociaux et intergénérationnels. La commune possède seulement un espace restreint de promenade le long de la Seine, certes agréable, mais où seuls quelques bancs ont été mis en place.

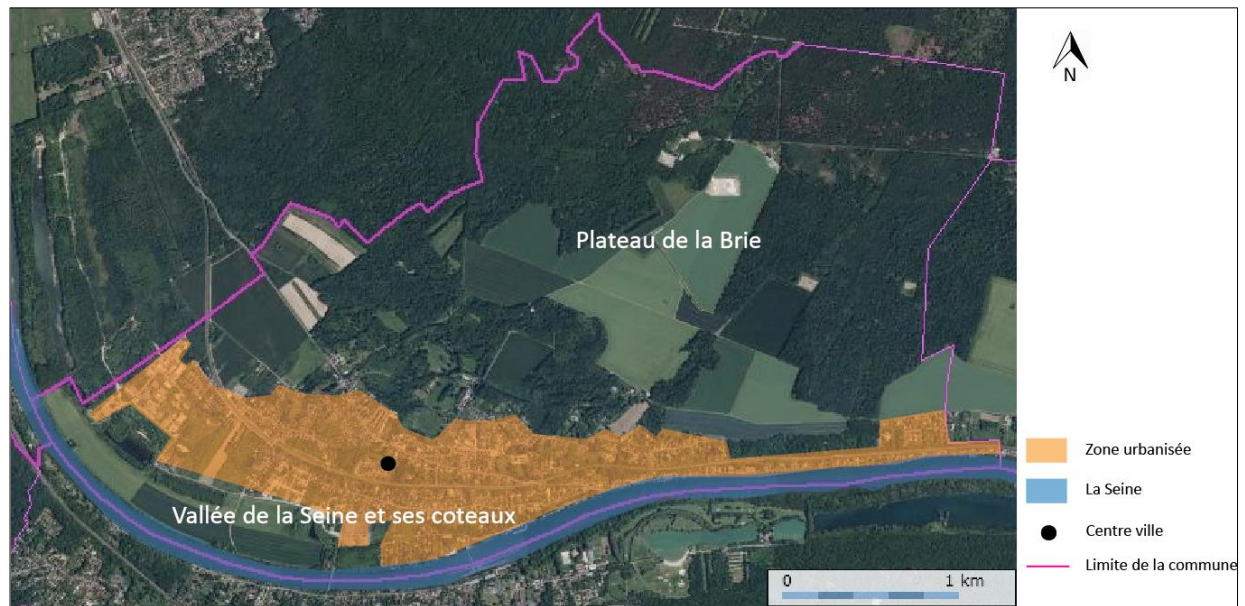
En interrogeant des chartrettois, j'ai constaté qu'une importante partie de la population regrettait ce manque d'espaces de loisirs de proximité. Les familles que j'ai interrogées souhaiteraient pouvoir profiter de parcs avec des jeux pour enfants, des équipements sportifs en accès libre comme un terrain de football, des paniers de basket et des tables de ping-pong. Les seniors interrogés évoquaient souvent le manque de terrain de pétanque et d'espace pour se retrouver et échanger.

4. Une commune faiblement urbanisée : 70% de forêts et de champs

Le territoire communal est structuré par deux entités bien distinctes : le plateau de la Brie au Nord et la vallée de la Seine et ses coteaux au Sud. On remarque avec la carte ci-dessous que le nord de la commune, le plateau de la Brie, n'est pas urbanisé : il est composé à 40% de forêts et à 30% de champs céréaliers. En revanche, le Sud est plus urbanisé, ce qui peut s'expliquer par la proximité de la Seine qui était à l'époque une ressource en nourriture et bien sûr un axe de communication important. Cette partie urbanisée du territoire est composée du centre-bourg, des commerces de proximité, du centre commercial, des équipements et infrastructures et des habitations.

Cependant, la commune ne présente pas de réelle centralité dans la mesure où les différents quartiers semblent déconnectés du centre-ville qui lui est plutôt dense. En effet, Chartrettes a connu un fort étalement urbain dans les années 70 notamment avec la construction de lotissements isolés et présente donc un habitat assez étendu. De plus, deux éléments importants, la ZAC des Sérands à l'ouest et le centre commercial à l'est, sont assez isolés également. A

ce titre, le quartier résidentiel de la ZAC est assez isolé en termes d'animations notamment.



Carte 4 : Occupation du sol sur la commune de Chartrettes
(Source : fond de carte : Géoportail, réalisée par Pauline Cheyere)

En conclusion, Chartrettes est une commune résidentielle bien desservie et donc en lien avec les grandes villes environnantes. Son objectif est de maintenir la qualité de son cadre de vie en diversifiant encore davantage les offres qu'elle propose à sa population.